

FARINEBIOZH

Structuration d'un collectif de relocalisation des « farines biologiques bretonnes »

Plusieurs projets de relocalisation de filières céréalières biologiques ont émergé en Bretagne ces dernières années. L'enjeu du projet est de fédérer une dynamique commune entre ces initiatives, fondée autour de l'échange d'expériences et de savoir-faire, de la traçabilité des approvisionnements, du développement des volumes, tout en sécurisant la qualité. Un collectif multi-acteurs nommé « Farines bio bretonnes » est en cours de création et souhaite être accompagné dans sa structuration.

Porteur de projet

Fédération régionale des
agrobiologistes de Bretagne (FRAB)

Partenaires

Chambre régionale d'agriculture de
Bretagne

Localisation

Bretagne

Durée

36 mois

Coût du projet

61 598 € dont 58 730,50 € de
subvention Ecophyto

Axe et action Ecophyto

Axe 5 action 22

Thématiques du projet :

multi-acteurs – biologique – vertueux
– territorial - céréales

Contexte

Avec seulement 4,5% du total de ses surfaces céréalières engagées en bio, la Bretagne figure parmi les « petites régions » productrices de grains biologiques en France. Sur la campagne 2021, elle n'a fourni que 5% du total des grains biologiques collectés en France. Pourtant, la transformation de céréales biologiques se développe en Région, pour faire face à la demande pour l'alimentation humaine et animale : boulangeries, meuneries, biscuiteries et fabricants de pâtes diverses, brasseries, mais aussi crêperies ou fabricants d'aliments du bétail. Nombre de ces opérateurs sont tournés vers un marché local et portent un souhait de relocaliser leurs approvisionnements en céréales. Si ces démarches aboutissent, le potentiel de développement et conversion de nouvelles surfaces à l'Agriculture Biologique est donc important.

Une multitude de démarches de relocalisation sont en cours de création et il devient urgent de les fédérer pour consolider leur logistique, s'assurer de leur complémentarité, faciliter l'échange de savoir-faire entre acteurs, et développer les surfaces locales (dont infrastructures de séchage et triage, nécessaires dans le contexte pédoclimatique breton).

Des paysans, meuniers, boulangers et autres transformateurs de céréales bretonnes de différents territoires ont ainsi pris l'initiative de se réunir fin 2020. Ils expriment un besoin

d'accompagnement pour mener à bien cette coopération locale. Ils ont interpellé et missionné la FRAB à ce propos, du fait de son expérience dans l'accompagnement de filières locales biologiques et équitables. L'originalité de ce projet réside dans le fait que son objectif n'est pas de monter une filière « blé meunier biologique » régionale collective, mais de fédérer plusieurs dynamiques de relocalisation en blé meunier locales, et de créer de l'échange entre leurs acteurs pour monter en compétence (boulangers, meuniers, agriculteurs, experts, collectivités). L'enjeu est d'identifier les interactions possibles entre ces démarches locales et de les pérenniser par différents travaux : i) partage de références et gestion de la qualité, ii) mutualisation d'investissements, iii) mutualisation de compétences et savoir-faire, iv) communication, v) lien avec les pouvoirs public et les collectivités.

Objectifs

L'objectif principal du projet est de fédérer les démarches de relocalisation des approvisionnements des opérateurs bretons utilisant de la farine bio en travaillant avec eux sur les questions logistiques, en s'assurant de leur complémentarité, en facilitant l'échange de savoir-faire entre acteurs, en développant les surfaces locales et les équipements nécessaires.

Des sous-objectifs sont prévus par public cible :

- ▶ repérer et mutualiser les itinéraires techniques vertueux en blé meunier bio : fertilisation, désherbage, variétés... (en lien avec la Chambre d'Agriculture) – producteurs, conseillers agricoles, meuniers ;
- ▶ élaborer des cahiers des charges de matières premières adaptés aux spécificités régionales et aux processus de transformation des artisans impliqués – producteurs, meuniers, boulangers et experts ;
- ▶ recenser les outils de gestion post-récolte disponibles sur le territoire (trieurs, séchoirs, silos, épierreurs...) et échanger sur les investissements possibles dans les zones orphelines - producteurs, meuniers, boulangers ;
- ▶ développer des partenariats pour la valorisation des volumes déclassés – producteurs, meuniers, groupements d'éleveurs, transformateurs ;
- ▶ échanger sur la panification de farines avec des qualités variables, pour limiter le déclassé et optimiser les approvisionnements – meuniers et boulangers.

Résultats attendus

Le projet doit permettre à un ensemble d'acteurs complémentaires dans les chaînes de production de valeur (aussi parfois concurrents) d'échanger sur leurs contraintes et leurs objectifs, en vue d'initier un cercle vertueux de partage et de co-construction pré-compétitive. Cette dynamique aura valeur d'exemple local, pour initier des dynamiques similaires, en agriculture biologique ou conventionnelle.

Principales actions et productions prévues

Le projet est décliné en trois axes :

Axe 1 – Construire un cahier des charges partagé et se donner les moyens de l'atteindre : construction d'un cahier des charges partagé, cartographie des outils et flux de matières premières locaux, acquisition de références locales ;

Axe 2 - Développer et faire connaître le projet : élargissement du collectif, recherche de voies de valorisation des volumes déclassés, communication sur les filières portées par le collectif ;

Axe 3 - Garantir la durabilité du collectif et de ses filières relocalisées à long terme : encadrement du collectif dans sa création, la construction de son modèle économique et de sa gouvernance, accompagnement des échanges entre producteurs et entre boulangers, échanger avec d'autres filières hors Bretagne.

